

20KMS DE MAROILLES

1er Mai 2017

**BULLETIN D'ENGAGEMENT
PAS D'INSCRIPTION LE JOUR MÊME**

ATTENTION

Tout engagement sans certificat médical et paiement ne sera pas traité.

Départ par SAS de couleurs différentes en fonction de votre temps sur 20km

Année de naissance (né (e) en 1999 et avant) Temps réalisé sur 20km en 2016

Handisport Sexe : F M

Nationalité : Téléphone (Obligatoire)/...../...../...../.....

NOM :/...../...../...../...../...../...../...../...../.....

PRENOM : MAIL :

ADRESSE : CP :

VILLE : CLUB :

PAYS : N° DE LICENCE :

Temps réalisé sur 20 Km

A remplir obligatoirement (à défaut, les coureurs partiront dans le dernier sas). Le temps sera vérifié sur informatique

Signature obligatoire (signature des parents si mineur)

• Je dois fournir l'une des pièces suivantes pour participer au 20km de Maroilles

- Copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running délivrée par la FFA en cours de validité
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition
- Une licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou FF Triathlon en cours de validité
- Copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire
- Je joins mon certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** ou de la **course à pied en compétition** datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.
- *Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition rédigé en langue française daté signé avec le nom et les références du médecin (ou avec sa traduction s'il n'est pas rédigé en français) et ce même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.*

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur notre site www.20km-maroilles.com

Signature Obligatoire (Ou du représentant légal pour les mineurs)

L'Organisation est assurée en RC N°13619

DROITS D'INSCRIPTION COURRIER

- | | |
|--|--------|
| • Droits d'inscription > jusqu'au 31 janvier 2017 inclus | 15,00€ |
| • Droits d'inscription > du 01 février au 31 mars 2017 inclus | 17,00€ |
| • Droits d'inscription > du 01 avril au 21 avril 2017 inclus | 20,00€ |
| • Droits d'inscription Spécial Clubs ou Entreprises de 15 à 30 coureurs > jusqu'au 21 avril inclus | 12,00€ |
| • Droits d'inscription Spécial Clubs ou Entreprises à partir de 31 coureurs > jusqu'au 21 avril inclus | 10,00€ |
- (Pour les inscriptions clubs et entreprises, bulletin spécifique en téléchargement sur ce site)

Chèque à l'ordre des 20 Km de Maroilles à retourner avec le bulletin d'inscription complet au :

COMITE D'ORGANISATION DES 20 KM DE MAROILLES

Mairie de Maroilles – BP 10211 – 59550 MAROILLES

Tél. 03 27 84 77 07 — Contact Mail : 20km-maroilles@wanadoo.fr